

rière eux se trouvaient quatre lieutenants de mar-
rechaux de France : M. de Gosson de Barlin
Dersonval, Haudouard de Thièvres, de He-mau-
lin et N..... ;

Venaient ensuite les officiers de la maison du
maréchal, portant des torches ;

M. de Compigny d'Ocoche, doyen du corps de
la noblesse, en manteau noir, conduisant le deuil
et accompagnant le duc de Lévis, fils du maré-
chal ;

Le trois commissaires du roi ;
M. le comte de Sommièvre, délégué par la Cour
pour présider à l'ouverture des Etats ;

M. Esmanart, intendant ;
M. Biois de Beaumetz, premier président ;
Les trois corps des Etats escortés par leur ma-
réchaussée particulière ;

Arrivé à la cathédrale, le cortège s'arrêta au
bas du grand perron, où se tenait l'évêque d'Arras,
revêtu de ses ornements pontificaux. Après une
courte oraison funèbre prononcée en latin par le
curé de Saint-Nicaise, auquel le prélat répondit
en français, le corps fut remis aux curés de pa-
roisses qui le firent transporter sous un catafal-
que élevé dans le chœur ;

Le corps du clergé, présidé par l'évêque de
Saint-Omer, prit place à droite, le corps de la no-
blesse à gauche, et le Tiers-Etat au milieu. M.
Delacombe, lieutenant du roi, se plaça dans la
stalle de droite, à l'entrée du chœur, ayant à ses
côtés le fils du maréchal, accompagné de M. de
Compigny. Le doyen du chapitre occupait la
siège à droite, ayant à ses côtés une députation
du Conseil d'Artois, présidée par M. de Madre.
Les autres religieux de Saint-Vaast occupaient
les autres stalles du chœur.

Après la cérémonie religieuse, célébrée par l'é-
vêque de Conzié, le corps fut déposé dans un ca-
veau construit au milieu de la croisée de gauche
de l'église.

Le duc de Lévis s'intitulait lieutenant-général
des armées du roi, chevalier des ordres de Sa
Majesté, et des ordres royaux de Notre Dame du
Mont Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem,
grand bailli d'épée de Villers-la-Montagne, pre-
mier gentilhomme de la chambre du roi Stan-
islas, capitaine des gardes du corps de Mon-
sieur, gouverneur-général de la province d'Artois,
et gouverneur d'Arras.

A son décès, les députés d'Artois décidèrent
que sa fille, Marie Gabrielle Artois, tenue sur les
fonds baptismaux par les Etats, en avril 1766,
serait dotée par la province.

. La ville d'Arras a aussi donné à une autre
de ses casernes le nom d'un de ses enfants et le
quartier Schramm se trouve non loin du quartier
Lévis.

Le vainqueur de la bataille de Sainte-Foye n'a
pas à se plaindre du voisinage car Jean Schramm,
né à Arras en 1789, fut l'un des hommes les plus
extraordinaires de la gigantesque épopée napolé-
onienne.

Lieutenant à Austerlitz et décoré à seize ans,
il était déjà promu général de brigade à vingt-
quatre ans. Au siège de Dantzick il avait servi
d'aide-de-camp à son père, le général de division
Johannes Schramm et ce fut un spectacle bien rare
que de voir le père et le fils, tous deux généraux,
faire la dernière campagne de l'aigle impériale
de 1813 à 1815.

Jean avait gagné à Lutzen ses étoiles de gé-
néral, mais il brisa son épée après Waterloo et il ne
reprit du service qu'en 1832, pour prendre part à
l'expédition d'Anvers. Il fut ministre de la
guerre en 1850, sénateur en 1852.

Schramm fut le dernier survivant des généraux
de l'Empire et, chose étrange, il vécut ses soixante
douze dernières années avec une bulle dans le
poumon, cadeau que lui avait fait les prussiens à
Lutzen et par lequel les médecins l'avaient con-
damné.

Le doyen de l'armée française est mort le 25
février 1884, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Je vous ai parlé aujourd'hui de vieilles choses,
une fois n'est pas coutume, mais il est bon par-
fois de regarder en arrière, et de savoir ce qu'ont
fait nos devanciers, ne serait-ce que pour appren-
dre nous mêmes à mieux employer notre temps.

LÉON LEBLANC.



AUTRE PENSÉE DE NOVEMBRE

Par mille routes différentes
Nous arrivons au même but.
Nous sommes des ombres errantes
Que le trépas guette à l'affût.

Qu'importe aux Parques dévorantes
L'être au terme ou l'être au début !
Malgré leurs plaintes déchirantes
Tous deux doivent même tribut.

Cet étrange et si court voyage,
Ce terrestre pèlerinage
Que chacun doit faire à son tour ;

Qui nous dira s'il est plus sage
De l'ennoblir par le courage,
Ou de l'embellir par l'amour !

Antoine Poiran

DE LA LANGUE FRANÇAISE EN CANADA

Nous remarquons qu'une grande partie
des Français prononcent du gozier, les
uns beaucoup, les autres moins ; ceux
qui parlent exactement comme nous
sont rares. On cite les Normands. Mais
entre eux et nous, il y a aussi de la différence,
car, à les entendre, on ne les prendrait pas, je
crois, pour des Canadiens.

Les Français s'énoncent avec un accent très
varié. La raison en est qu'ils ont un patois par-
ticulier à chaque province.

Mais en modifiant l'accent provincial, il le
fonde en un accent commun et uniforme qui est
le véritable accent de la langue française.

Maintenant, quelle conclusion à tirer pour nous
de ceci ? C'est que, n'ayant pas de patois, nous
ne prononçons pas le français avec un accent par-
ticulier ; c'est bien. Mais nous ne le parlons pas
non plus avec son accent propre. De façon que
nous n'avons aucun accent.

Nous trouvons à redire de ce que les Français
parlent gras. C'est une occasion, à mon avis, lors-
qu'on corrige ce défaut, d'avoir un langage forte-
ment trempé.

Nous ne grasserions pas. Mais par contre nous
prononçons mollement.

Et la langue française, au sortir de nos lèvres,
manque de consistance, est trop souvent légère,
vaporeuse, et l'étranger souffle quelques fois des-
sus avec mépris.

Ne parlant pas gras, nous apprenons et pro-
nonçons l'anglais très facilement. On dirait
presque que nous avons le gozier anglais ; et il
n'est pas rare de rencontrer des Canadiens qui
expriment mieux la langue anglaise que les An-
glais eux-mêmes.

Sans doute, de cette facilité à apprendre et à
prononcer l'anglais nous nous féliciterons, pourvu
que ce soit sans préjudice de notre belle langue
nationale.

Mais il y a un danger pour elle en ce que plu-
sieurs se plaisent à dire leurs paroles en anglais
plutôt qu'en français, comme si l'anglais était
plus énergique, passait plus rondement, faisait
paraître plus décidé.

Il en est ainsi, en vérité, quand on prononce le
français à notre manière. Articulons le français
comme il doit être, et il prendra vite le pas sur
son concurrent, par son énergie ou par sa dou-
ceur, selon les circonstances.

Quelques mots honores, qui reviennent souvent
dans le langage ordinaire des Anglais, en imposent.
Mais qu'on lise une page de leurs livres,
où l'on suit les articles of the—ces articles qu'on
retranche des expressions commerciales pour les
rendre plus brèves—qu'on traduise, et l'on
verra que les mots analogues français sont en

somme plus accentués. Pour ne citer qu'un
exemple, considérez les terminaisons *age, able,*
oir, etc., comme elles sont plus fortes et plus ou-
vertes en français ! Ce qui faisait dire à un An-
glais célèbre qu'un discours français était entendu
plus distinctement et de plus loin qu'un discours
débité en sa langue. L'articulation française, en
effet, est énergique, nette, pleine de vie et d'ex-
pression. Ça va avec le caractère du peuple,

Les Anglais, gens flegmatiques, ont une langue
dont les nuances ne sont pas parfaitement dessi-
nées. Le passage d'une syllabe à une autre est
généralement confus. Leurs paroles n'ont pas
une expression claire et brillante comme en fran-
çais.

Les Anglais, dit-on, mangent leurs mots. Quant
à nous, Canadiens, parlons le français comme il
doit être, c'est-à-dire nettement et distinctement.

L. Gougenon

PRIEZ POUR EUX !

In gurgite vasta.

I

Aux sombres jours d'automne, l'essaim
des monotones ennuis s'abat sur le sol
souillé, trouble le bleu du ciel et vient
prendre place au foyer où cause la fa-
mille réunie.

Novembre a paru, drapé dans son manteau de
crêpe, et tout agonise. La nature expire, les tom-
beaux se creusent, les feuilles sont tombées, et le
même vent qui ligo la sève au cœur de nos arbres,
glace aussi l'ivre se de nos fêtes. Les deuils ac-
courent et ils s'en vont avec les heures de soleil
ceux-là que notre amitié croyait immortels. C'est
vide, voyez-vous, l'avenir est un mot railleur et
vide de sens. C'est que, parfois, aux coupes du
plaisir, on boit le veuu de la mort et qu'un sou-
rire commencé souvent s'achève en un lugubre
sanglot !

II

Le suprême adieu—fût-il mêlé de l'espoir de se
revoir là-haut—coûte toujours un déchirement.
La mort en elle-même contient des atômes de
douleur et d'effroi. Toutefois, mourir entouré de
ses proches, sur le bord de la tombe entrevoir
pour soi une nouvelle vie dans la mémoire de
ceux qu'on a connus, tout ça adoucit un peu la
dernière heure de souffrance. Mais expier loin
des siens, seul, sur une rive, dans une tempête et
avoir pour toute consolation l'humide baiser des
vagues, et pour couche mortuaire le lit glacé
d'un fleuve, oh ! c'est doublement horrible et pour
celui qui meurt et pour ceux qui perdent en lui
soit un parent, soit un ami.

III

On a beau dire, les amitiés de collège de-
viennent parfois des liens étroits qui s'enracinent
en nous pour toujours. La mort même les res-
serre.

Charles Savard, de Saint-Eustache, mon intime
d'autrefois, vient de mourir noyé. Il avait toutes
mes sympathies, il a tous mes regrets. Le lieu
de sa sépulture est encore le secret des fiots. Mais
une croix immense est venue dans mon âme s'a-
jouter aux nombreux débris de mes bonheurs
flétris. Ils étaient deux compagnons ; les mêmes
joies les rallaient ; le même coup les a frappés.

Mes condoléances aux deux familles, surtout à
celle de celui qui fut longtemps le meilleur de
mes amis.

Aux coupes du plaisir on boit parfois le venin
de la mort, et un sourire commencé souvent s'a-
chève en un lugubre sanglot !

A. Chevrier